

Emploi, salaire, retraite : Poursuivons la contre-offensive !



Le gouvernement va sans nul doute s'appuyer sur le rapport de la Cour des Comptes pour continuer le massacre des emplois dans la fonction publique et justifier le gel de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires.

Ainsi cette haute-autorité n'hésite pas à développer un plaidoyer anti-fonctionnaire **pressant le gouvernement d'aller plus loin dans sa politique de maîtrise des dépenses publiques** en revenant notamment sur le principe fixé de reverser aux fonctionnaires la moitié des économies **liées au non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux**, dont la grande majorité d'entre-nous n'a pas vu la couleur d'un centime.

En 2009, « *la rétrocession aux agents des économies induites par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux a été nettement supérieure au taux de 50 % : estimée à 430 millions d'euros en loi de finances initiale, elle a plutôt atteint 700 millions d'euros* », a relevé le président de la première chambre, **lors d'une audition devant les députés de la commission des finances**. Le magistrat a ajouté que le montant total des économies liées aux suppressions de postes se rapprocherait davantage de 800 millions d'euros que du milliard annoncé par le gouvernement.

- **Il n'en fallait pas plus à la bande à SARKOZY pour conclure « qu'avec une économie globale de 800 millions d'euros et des charges à hauteur de 700 millions d'euros, il reste une économie de 100 millions d'euros par an, et non plus de 500 millions d'euros. »**
 - **A en croire la propagande officielle, les fonctionnaires auraient donc bénéficié avec les suppressions d'emplois, d'augmentations mirifiques et « de parachutes dorés », que la rigueur imposée par la crise et l'équité privé-public obligerait à remettre en cause.**

A ceci près qu'entre 2000 et 2013, (si le gel du point d'indice était confirmé pour 3 ans), les agent(e)s des trois fonctions publiques auraient perdu en moyenne 20% de pouvoir d'achat.

Les chiffres clés

150 000

D'ici 2012, les projections font état d'un possible départ à la retraite de **300 000 fonctionnaires soit une suppression au moins équivalente de 150 000 postes (le plan social le plus massif connu à ce jour.)**

66%

C'est le rythme de non remplacement des départs à la retraites pour la DGFIP

2,7 Milliards €

Chercher l'erreur

Suppression de l'ISF (3,4 milliards d'euros) – suppression du bouclier fiscal (700 millions d'euros) = 2,7 Milliards de perte de recettes pour l'Etat (plus de trois fois le montant des suppressions d'emplois)

1 mois

En Haute-Garonne, la CGT Finances Publiques 31 avait constaté qu'entre 2005 et 2009, un agent(e) de catégorie C avait perdu l'équivalent d'un mois de salaire sur quatre ans.

A la DGFIP :

La Cour des Comptes fustige la prime de fusion versée aux collègues dans le cadre du rapprochement des ex-directions des impôts et de la comptabilité publique.

Dans le rapport remis aux députés, la Cour relève plus généralement que *“la gestion des enveloppes de mesures catégorielles correspondant à la rétrocession de 50 % du schéma d’emplois est largement déléguée aux ministères qui ne l’utilisent pas toujours dans des conditions satisfaisantes”*.

Avant de renvoyer à une note qui concerne la fusion phare du ministère du Budget : *“Selon une enquête de la Cour sur la gestion des personnels de la direction générale des finances publiques, le coût des mesures catégorielles a fortement augmenté en raison du versement de la prime de fusion.*

Pas un mot, sur les mesures pécuniaires prises en faveur de notre encadrement « très supérieur » pour leur donner du cœur à l’ouvrage dans la mise en application des contre-réformes.



Paroles d’expert

Eric Woerth, l’homme à la science infuse et « membre du club BETTENCOURT », expliquait que « le pouvoir d’achat des fonctionnaires avait augmenté de 3 % l’an dernier ». Pour avancer ce chiffre, le ministre du Travail de l’époque utilisait un subterfuge consistant à se baser sur la rémunération moyenne des personnes en place en intégrant dans les revenus tous les éléments de rémunération individuelle (promotions, ancienneté, etc.), additionnés, puis divisés par 5,2 millions de fonctionnaires. Le problème, c’est que tout le monde n’a pas bénéficié de la bonne soupe.

Ce qui est dans le collimateur va bien plus loin que la trentaine d’euros mensuelle perçue par les agent(e)s des Finances Publiques et arrachée de haute lutte lors du conflit de Juin 2008. Il s’agit notamment :

- De rendre légitime, au Ministère du budget, le non remplacement de 2 agent(e)s sur trois partant à la retraite (soit 16% de plus que dans les autres ministères),
- D’exercer un chantage à la rémunération pour faire avaler les suppressions d’emplois
- De préparer le terrain à la PFR (Prime Fonction liée au Résultat) dont la mise en application pourra se traduire par une perte du traitement perçu pouvant varier jusqu’à 10%.

Nous n’avons d’autres choix que de poursuivre la contre-offensive engagée avec la mobilité en Juin 2008, la visite de PARINI en mars 2010 et le dossier des retraites.